

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monte Carlo modèle 1A237 (moteur 4,4 L / 5 places)	CH 0339 16

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
Identification	sur la plaquette du constructeur "Monte Carlo 1A237" et "CH 0339 16" code au No du châssis "G1A237J . B ."
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"44" à l'avant, à droite sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappé par l'importateur)
Importateur principal	GENERAL MOTORS SUISSE SA, 2501 Bienne
Véhicule homologué	2G1A237J8B 1 406 764

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, AR= limiteur AV= soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale
Ralentisseur	=
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	CHEVROLET	Type	V8-4,4 lt-2bbl(J)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	8
Refroidissement	88,90	Course	88,39
Alésage	4387	CV-impôt	22,34
Cylindrée	88 SAE-net	à l/min	3600
Puissance en kW			
CV			
Bruit à l'arrêt		dB/A	2700 *
Silencieux		à l/min	2= 355x210x100 510x250x140 mm *
Mesure des gaz			ECE-15.03; CO 0,15 % *
Déparasitage			OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	2
Centures sécurité	SAE-J-4c
Cale	=
Antivol	verrouillage de la direction et de la transmission
Nombre de places	1 5 av 2 centre ar 3
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	5090
Largeur	1816
Hauteur	1420
Porte à faux	lat. ar av
	1077
	1268
Empattements	2745
Essieu double	av ar
Voie	av 1486 ar 1467
Voies	av ar
Braquage ø	g 11300 d 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	920	660	1580
Charge utile	110	240	350
Poids total	1030	900	1930
Garantie fabr.			2134
Dimens. pneus	P205/70 R 14	P205/70 R 14	(Variantes +)
Ply/bars	- / 2,0	- / 2,0	voir
Charge	1130	1130	remarques)
pour Vmax	varie selon la marque, minimum exigé 150 km/h		
Jantes	6 x 14 acier		
Garantie poids remorquable avec frein	907 kg		
Garantie poids remorquable sans frein	454 kg		
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé	907 kg		
Vitesse maximale selon le constructeur	150 km/h		
Vitesse maximale testée			
Charge garantie sur le toit	73 kg		

Équipement	§)	HR	(E)
Feux de route		HCR	(E)
Feux de croisement		A	(E) dans HCR
Feux de position		R-S1	(E)
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		1	(E)
Climoteurs	av	1	(E) AV=, 1CM 1A ar 2a (E)
Catadioptrés	av		AV + AR ar SAE A.. DOT
Feux de gabarit	av		oui
Feux complémentaires		2/séparé	
Eclairage plaque		2/balais	
Essuie-glace		avec/SIXS lave-glace	
Avertisseurs		DELCO REMY A + F ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET	Monte Carlo	
Homologation N°	CH	0339 16	
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1580	Carburant	3
Charge utile	-	CV-impôt	22,34
Poids total	2134	Cylindrée	4387

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

* Ces données sont indiquées sur la fiche des émissions.

-) Variante de pneus : 185 SR 14 AV 1090 (2,1) AR 1090 (2,1) V-max. 180 km/h
 195/70 SR 14 1090 (2,2) 1090 (2,2) 180 km/h
 205/70 SR 14 1080 (1,8) 1080 (1,8) 180 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- les feux de croisement d'origine sont remplacés par des H4 avec feux de position;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- ampoules: feux stop/feux rouges = 21/5 W; clignoteurs AR = 21/5 W (seuls les filaments 21 W sont branchés);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'emblème de la marque sur le capot, modifié avec un demi anneau, peut être admis.

Lieu et date de l'homologation Studen, 24.11.80

Service fédéral d'homologation